

APPROBATION: 17-12-2009

MODIFICATION:

Plan Local d'urbanisme



7c Mémoire des annexes sanitaires



COMMUNE AVEIZIEUX

ANNEXES SANITAIRES

CHAPITRE I: GENERALITES

- 1. Situation géographique
- 2. Situation démographique
- 3. Le PLU et les possibilités de construire

CHAPITRE II: ALIMENTATION EN EAU POTABLE

- 1. Situation actuelle
- 2. Situation future

CHAPITRE III: ASSAINISSEMENT

- 1. Situation actuelle
- 2. Situation future

CHAPITRE IV: TRAITEMENT DES DECHETS

CHAPITRE I: GENERALITES

1. Situation géographique

1.1.1 Situation

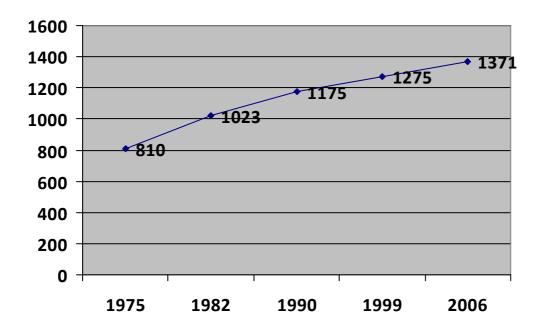
Située dans le Pays de St Galmier et distante de 15 km de Saint-Etienne et de 80 km de Lyon, la commune d'Aveizieux fait partie du secteur nord de la région stéphanoise. Le territoire présente un relief vallonné.

D'une superficie de 900 ha pour une population de 1371 habitants, Aveizieux se situe à une altitude de 520 mètres, le point culminant étant à 650 mètres. La commune appartient à la catégorie des communes dite de « montagne ».

2. Situation démographique

1.2.1 Evolution de la population

1.2.1.1 Evolution de la population totale :



| Aveizieux | 810 | 1 023 | 1 175 | 1 275 | 1 371 |
|---------------------------|------------------------|-----------|-------------|----------|-------|
| Variation totale | + 2 | 213 + | 152 + 9 | 96 +96 | 6 |
| Variation annuelle | + (| 3,4 % + ′ | 1,7 % + 0,9 | 91 % +1% | |
| Pays de Saint- Galmier | 25487 | 31388 | 35866 | 39111 | 41656 |
| Variation totale | + 5 | 901 + | 4478 + 3 | 3245 | +2545 |
| Variation annuelle | + 3,31 % + 1,78% + 1 % | | _ +0,9 | | |
| Loire Sud | 541854 | 542931 | 557474 | 544920 | , |
| Variation totale | + 1 | 077 + 1 | 4543 - 12 | 2554 | |
| Variation annuelle | + 0 | ,02 % + 0 |),33% - 0, | 25% | |

Source INSEE RGP 2006 et source communale (2003)

L'évolution de la population sur la commune d'Aveizieux est similaire à celle du Pays de Saint-Galmier : c'est-à-dire une hausse constante de sa population mais à un rythme moins soutenu que par le passé. le dernier recensement de 2006 montre une hausse importante de la population (+7 %) entre 1999 et 2006.

3. Le PLU et les possibilités de construire

Les réunions du groupe de travail du PLU ont permis de réserver pour l'urbanisation actuelle et future certaines parties du territoire communal.

Tableau 2 : surfaces et capacités d'accueil des zones

| | Surface totale en hectares | Estimation terrain en hectare | Capacité d'accueil Nombre de logements théoriques | Capacité d'accueil Nombre d'habitants théoriques |
|-----------------------------|----------------------------|-------------------------------|---|--|
| Zone UA Bourg | 7 | 0,7 | 15 | 45 |
| Zone UC | 60 | 6,3 | 30 - 50 | 90 - 150 |
| s/ensemble UB/UC | 67 | 9 | 45 - 65 | 135 - 195 |
| Zones Au et AUc Réserves | 20 | 6 | 30 - 50 | 90 - 150 |
| Zone A | 685 | | | |
| s/ensemble – A+N | 814 | | | |
| Total de la commune | 902 | 26 | 120 - 180 | 360 - 540 |

CHAPITRE II: ALIMENTATION EN EAU POTABLE

1. Situation actuelle

a. Les ressources

La commune d'AVEIZIEUX est alimentée en eau potable par

- Par le SIPROFORS : la colonne d'eau principale démarre à St Bonnet les Oules au lieu dit « Pieds de Vaches » et alimente le réservoir de la Gérinière
- par un achat d'eau (environ300 m3) à la commune de Saint-Héand

b. Les réserves

Le réseau d'alimentation en eau potable est structuré autour de trois réservoirs.

- ➤ Le réservoir de 400 m3 au lieu dit « La Gérinière » (100 m³ + 300 m³, cote TP 702 m) reçoit les eaux du SIPROFORS et dessert l'ensemble du réseau communal.
- ➤ Le réservoir de « Garde Milon » (100 m³, cote TP 668 m) est alimenté par celui de la « Girinière » par une canalisation fonte de 150 mm, jusqu'au Bouchet Haut (zone artisanale).
- ➤ Le réservoir du bourg, situé chemin du Duret (50 m³, cote TP 592) est également alimenté par celui de la Gérinière par une canalisation fonte de 80 mm.

c. Le réseau

Le réservoir principal de la « Gérinière » dessert au passage les secteurs hauts de la commune Le Piney, Montculas (colonne fonte Ø 150 mm), le Bréat (PVC 42/50), Relobet (PVC 33,6/40), Chirat (42/50 et 53/63), le Plat (125 mm) et la Beneventière (Ø 1125 mm,42/50, 33/40, 25)

Le réservoir de la Garde Milon assure la desserte sur les écarts $\,$ par une colonne en fonte de \emptyset 80 mm .

Le réservoir du Duret alimente le bourg (\varnothing 150 mm) et les hameaux proches bas service (PVC \varnothing 53/63 et \varnothing 42/50).

2. Situation future

a. Les ressources et les réserves

La colonne principale du SIPROFORS (St Bonnet Les Oules/Aveizieux) assure à la commune une alimentation permanente en eau potable.

L'alimentation de la commune en eau par Saint Héand reste marginal (environ 300m3)

Dans l'avenir il faudra renforcer les hameaux du Grand Val et de Malatrat.

Des travaux de renforcement ont été réalisés dans les hameaux de Garde Milon et la Bénéventière Un renforcement est prévu pour l'année 2010 dans le hameau « le Relobet » Les zones à urbanisées prévues dans le futur plan local d'urbanisme sont regroupées et concentrées dans les secteurs desservis par le réseau communal.

Dans le cadre du réaménagement du centre bourg des travaux de mise en norme seront réalisés en 2010

Actuellement, le réseau d'eau potable est largement suffisant pour la population actuelle et future.

CHAPITRE III: ASSAINISSEMENT

1. Situation actuelle

La commune d'Aveizieux est équipée d'un réseau d'assainissement essentiellement unitaire (pseudo séparatif pour les parties récentes) desservant le bourg et les secteurs des « Granges du Bouchet , du Chirat, Malatrat, Grand Val ».

Ce réseau aboutit à une station d'épuration construite en 1970 par la Société PLANCHET, pour une capacité de 800 équivalents habitants, dont la capacité a été portée à 900 équivalents habitants en 1984 par la Société SIGOURE.

Les caractéristiques techniques de cette station sont les suivantes :

- capacité 900 équivalents habitants (50 kg DBB/j ; 250 m³/j),
- DVO en tête,
- Dessableur, dégrilleur automatique, dégraisseur statique,
- Bassin d'aération 190 m³,
- Clarificateur 44 m²
- Silo et lits de séchage (40 m²).

Un silo sera construit pour une capacité de 8 mois

Cette unité d'épuration donne des résultats de traitement satisfaisant.

Un plan d'épandage est en cours d'étude

2. Situation future

a. Les réseaux de collecte

Les zones d'urbanisation prévues au PLU devant être raccordées au réseau communal de collecte sont prévues en situation regroupée autour de secteur à l'habitat densifié, doté de réseaux d'assainissement de type unitaire.

Dans le cadre du réaménagement du Bourg, des travaux sont prévus pour 2010. Les collecteurs principaux de transit sont donc existants.

Seules seront à mettre en place les antennes secondaires de branchement sur ces collecteurs qui seront implantées lors de l'équipement de ces zones.

D'une manière générale, toutes ces antennes secondaires et branchements seront à réaliser en système séparatif ou à la rigueur pseudo séparatif en excluant systématiquement les eaux de voiries et de drainage qui seront à collecter de manière indépendante, afin d'éviter la saturation des réseaux et les dysfonctionnements de la station d'épuration située à l'aval.

b. L'unité d'épuration

La station d'épuration communale a une capacité de traitement de 900 équivalents habitants (50 kg DBO5, 250 m³/j).

La prise en compte sur cette unité des hypothèses d'urbanisme prévues au Plan Local d'urbanisme des Sols (350 à 440 habitants supplémentaires à terme, en zones UB, UC,AUc et AU) ne pourra être réalisée sans accroissement de la capacité de traitement à terme.

A moyenne échéance, par contre, la station d'épuration est dimensionnée avec une marge de sécurité permettant une première phase d'urbanisation.

Une micro station (filtre planté de roseaux) a été créée pour le hameau de la Bénéventière Elle a une capacité de traitement de 160 équivalents habitants.

CHAPITRE IV: COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES

La commune d'Aveizieux utilise le service mis en place par la communauté de communes du Pays de Saint Galmier

Ce service présente les caractéristiques suivantes :

- collecte hebdomadaire au porte à porte des ordures ménagères de la totalité de la population,
- collecte semestrielle des déchets encombrants des ménages,
- tri sélectif avec des points containers et valorisation des déchets
- Déchetterie communautaire mise à disposition de la population et situé sur la commune de Saint Galmier
- traitement de tous ces déchets par enfouissement dans la décharge privée sise sur le territoire de la commune de Saint Marcellin en Forez.